



Correspondant : Mme Géraldine LOIRE

86 rue de la Gare 95270 VIARMES

☎ – Portable: 06.26.12.22.54

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE APRES 20h00

E-Mail :

Geraldine.arcviarmes@hotmail.fr



VIARMES

Les Archers de la Compagnie d'Arc de Viarmes ont le plaisir de vous inviter à participer les

15 & 16 DECEMBRE 2012

Au CONCOURS EN SALLE - 2 fois 18 mètres

(Qualificatif au Championnat de France)

ATTENTION : CHALLENGE (voir règlement joint)

Lieu : Gymnase municipal de VIARMES, rue Blaise Pascal - face au Collège (itinéraire fléché)
Eclairage des cibles par double rangées de néons « haut et bas » + décompteur

Tenue : Chaussures de sport, tenue de club ou blanche, obligatoires

Horaires des tirs : Samedi (2 départs) 13h00 et 16h45
Dimanche (3 départs) 8 h 30, 12 h 15 et 16 h 00

Inspection du matériel 1/4 d'heure avant le début des tirs

Echauffement de 20 minutes avant le départ, sur cible suivi immédiatement des tirs.

Les blasons ne seront pas changés sauf nécessité.

PAS DE FLECHES D'ESSAI

Blasons utilisés :

- Arcs « classique » :**
 - Benjamins, minimes : blasons 60cm
 - Cadets à Super Vétérans : blasons 40 cm (possibilité de tir sur trispots si précisé lors de l'inscription et sous réserve de l'aménagement du mur de tir)
 - **Poussins** : blasons 80 cm (sous réserve de places disponibles)
- Arcs « à poulies » :**
 - Cadet à Super Vétérans : Trispots verticaux
- Arcs « Nu » :**
 - Benjamins, minimes, cadets : blasons 60cm
 - Juniors à Super Vétérans : blasons 40cm

Utilisation des flèches « carbone » sous l'entière responsabilité du tireur

Remise des prix : dimanche vers 19 heures 30

- aux 3 premiers de chaque catégorie Femmes/Hommes
- aux 3 premières équipes de 4 tireurs, arc classique, H & F (3 meilleurs scores)
- aux 3 premières équipes de 4 tireurs, arc à poulies, H & F (3 meilleurs scores)

Les récompenses non retirées lors de la remise de prix restent la propriété de la Cie d'Arc de Viarmes

Inscriptions : toutes catégories 8,00 euros

Licence attestée certificat médical ou licence + certificat médical valide **exigés au greffe**

Le bulletin d'inscription, joint en annexe, doit être retourné impérativement avant le **6 décembre 2012**

Accompagné des droits d'inscription. Chèque à l'ordre de la « Compagnie d'Arc de Viarmes »

Les places réservées par téléphone, non confirmées par écrit et accompagnées des droits d'inscription, sous 72 heures, seront remises à disposition.

Buvette sur place : boissons, sandwiches, friandises etc...

Mandats et résultats des concours sur le site Internet : <http://www.compagniedarcdeviarmes.com>

et sur le site du CD95 : <http://cd95tirarc.free.fr/>

VIARMES

15 & 16 DECEMBRE 2012 - CONCOURS EN SALLE - 2 fois 18 METRES -

Ce bordereau d'inscriptions, accompagné d'un chèque de règlement, (droit d'inscription, toutes catégories : 8,00 Euros par tireur –, doit être retourné à Madame Géraldine LOIRE 86 rue de la Gare 95270 VIARMES ☎ Port 06-26-12-22-54 - E-mail geraldine.arcviarmes@hotmail.fr

CLUB : **Responsable :** **Téléphone :**

Adresse :

	NOM	PRENOM	N°de LICENCE	CATEGORIE		SAMEDI		DIMANCHE		
					arc	13 h 00	16 h 45	8 h 30	12 h 15	16 h
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

INSCRIPTION POUR LE CHALLENGE : OUI - NON (Rayer la mention inutile)

Chèque joint de Euros à l'ordre de la Compagnie d'Arc de Viarmes